

L'engagement d'une structure de quartier en faveur de la mobilité, à Romans-sur-Isère

La mobilité est un axe transversal de la Maison citoyenne Noël Guichard, MJC et centre social du quartier de la Monnaie à Romans-sur-Isère. L'objectif visé est de travailler sur les mobilités et de permettre aux habitants de s'ouvrir vers l'extérieur. Mathilde Grange, coordinatrice adultes et familles, présente trois des actions proposées par la structure.

Tout a commencé il y a dix ans, à la suite d'un constat de nombreux habitants conçoivent l'examen du code de la route comme une épreuve compliquée, et une partie d'entre eux roulent sans permis. La MJC a alors décidé de mettre en place diverses actions pour travailler les questions de mobilité des habitants. Évaluant au fil des années, ces actions ont trouvé une place durable dans le programme de la structure (sans pour autant, d'ailleurs, que leur financement rencontre la même stabilité).

Pouvoir se déplacer, à deux ou à quatre roues

Une mauvaise maîtrise du français, des difficultés de lecture et la méconnaissance du jargon du code de la route sont autant de freins, avant même celui de la maîtrise des règles du code. Deux fois par semaine, une trentaine d'adultes viennent apprendre, réviser, s'entraîner à l'examen, avec un animateur de la MJC. Le travail porte notamment sur le raisonnement logique, le sens des mots, l'analyse de l'image, l'acquisition du vocabulaire ou encore l'entraînement à la lecture. En moyenne, les participants à l'atelier mettent jusqu'à trois années pour réussir l'examen, le temps de s'inscrire en auto-école, suivre les entraînements dispensés par celle-ci, passer l'examen... tout en poursuivant les ateliers de la MJC. Si la voiture est un symbole de liberté et d'autonomie, le vélo en est un également, à une échelle géographique plus petite. Une fois la question de l'équipement résolue, c'est celle de l'usage qui peut constituer un frein. Car, si faire du vélo ne s'oublie pas, encore faut-il avoir appris par le passé, mais aussi savoir circuler en ville, aux côtés des voitures et des piétons. Depuis 2011, la MJC s'est rapprochée de deux associations locales, « À pince et à vélos » et « Kazacycle », pour proposer deux actions :

l'apprentissage du vélo et les réparations-entretiens. La formation-insertion d'apprentissage du vélo est née du constat de besoin d'autonomie des femmes du quartier¹. S'adressant spécifiquement aux femmes, elle est dispensée par une éducatrice de l'équipe du service politique de la ville, secondée par des bénévoles d'« À pince et à vélos ». Trois mois sont nécessaires à l'apprentissage : l'équilibre en selle se trouve rapidement, c'est l'assimilation des règles et la confiance en soi pour sortir de l'espace sécurisé qui prennent le plus de temps. Par ailleurs, la MJC et Kazacycle tiennent un stand sur le marché du quartier et proposent aux habitants de leur apprendre à faire les réparations de base : crevaisons, dérailleurs, réglage des freins. Cette initiative, qui a lieu lors des animations d'été de proximité, est vivement appréciée des habitants, en particulier des enfants qui arrivent avec tous les vélos hors d'usage jusqu'alors entreposés dans les caves et sur les balcons de la Monnaie.

Recourir aux transports en commun

Le quartier de la Monnaie a beau être desservi en transport en commun et la ville de Romans-sur-Isère être située non loin d'une gare TGV, certains habitants ne sortent pas du quartier, faute de connaître le réseau, la tarification et le fonctionnement des différents transports collectifs à leur portée. Depuis 2006, la Maison citoyenne a imaginé un atelier autour de l'utilisation des transports en commun. Les participants y apprennent à lire différents types de plans, ils prennent conscience de la situation du quartier et de la commune dans leur géographie proche. Divers déplacements sont organisés (utilisation du bus, du train) pour qu'ils soient par la suite en capacité de les refaire seuls et pour dépasser la peur de l'inconnu. Enfin, cet atelier leur permet de connaître les tarifs sociaux des transporteurs et des collectivités territoriales. Initialement mise en place pour des groupes, l'action est aujourd'hui dispensée à titre individuel et de manière ponctuelle lorsqu'une personne est orientée par un travailleur social. ■

Mathilde Grange

¹ - On constate que, dans de nombreux cas, les femmes du quartier n'ont pas le permis de conduire et sont dépendantes des hommes (maris, fils, frères) pour trouver un emploi, faire les courses, se promener.